AVIS DU MAIRE

-

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Art. L2121.10 du code Général des Collectivités Territoriales

-

Le conseil municipal se réunira en Mairie de Felletin –
Salle du Conseil Municipal,

le **01 février 2013**, à 20H30.

Affiché le 29 janvier 2013

-

ORDRE DU JOUR
ordinaire

01 - Avenant N°9 à la concession de production et distribution de chaleur.
02 - Questions diverses

Le Maire,

Renée NICOUX
Sénateur de la Creuse